

Le Bulletin des Jardins Taché

Volume 7, numéro 3, décembre 2005

Une initiative de l'Association des résidents des Jardins Taché

Mot du président

Bonjour à vous tous et toutes,
Déjà l'approche des fêtes...

L'an passé, j'avais accepté d'agir à titre de président de l'association, attiré par l'équipe dynamique que formait le CA et voulant faire progresser le dossier de la ferme Moore. Cette année, je m'engage pour une année additionnelle, et ce, pour les mêmes raisons, mais surtout pour suivre de près l'évolution très rapide du dossier de la ferme Moore. Depuis le printemps dernier, certains faits nous laissaient croire que le dossier prenait une direction des plus positives. Effectivement, voici une excellente nouvelle. Les bâtiments de la ferme Moore seront stabilisés, puis restaurés. N'est-ce pas un merveilleux cadeau de Noël pour Val-Tétreau, Gatineau et toute la région?

L'ARJT y est d'ailleurs pour beaucoup. Depuis la fin du comité tri-partite composé de la ville, de la CCN et de notre association, l'ARJT a pris une approche proactive afin de faire progresser le dossier sans nuire aux deux objectifs ultimes i.e., premièrement la protection des terrains du domaine de la ferme Moore et deuxièmement la préservation et la restauration des bâtiments de la ferme. En ce qui a trait au premier objectif, le nouveau plan d'urbanisme de juin 2005 est venu entériner la vocation publique de ces terrains, évidemment à l'exception de l'ancienne zone R-232. Le gain était donc très significatif.

Depuis le printemps dernier, l'ARJT a choisi de faire

certaines représentations dans le but de stopper la détérioration des bâtiments, notamment auprès des membres du conseil d'administration de la Commission de la capitale nationale, du bureau du maire ainsi qu'auprès de la Commission des arts, de la culture et des lettres. L'approche était simple, il s'agissait de sensibiliser ces acteurs-clés de l'urgence de procéder à certaines actions immédiates. L'enjeu était important -- les bâtiments risquaient de ne pas supporter un autre hiver.

Ce fut une grande nouvelle d'apprendre, lors de l'assemblée générale annuelle de la CCN, le 2 novembre dernier, que celle-ci s'engageait à stabiliser les deux bâtiments ciblés sur la ferme, i.e. l'écurie et l'étable. Selon le feuillet d'information joint à ce bulletin, les travaux se dérouleront entre novembre 2005 et juin 2006. Je vous invite à le lire, vous serez mieux à même de constater l'ampleur des travaux.

La CCN a également entrepris une étude historique de l'évolution du domaine de la ferme Moore. Cette étude aidera à connaître davantage certains aspects du passé du domaine et à mieux comprendre son évolution ainsi que celle de ses occupants au fil des ans.

La CCN compte également organiser des consultations auprès des associations de résidents et des groupes d'intérêt afin de déterminer une nouvelle vocation pour le domaine de la ferme Moore. L'ARJT y participera, soyez sans crainte.

➔➔➔ page 4

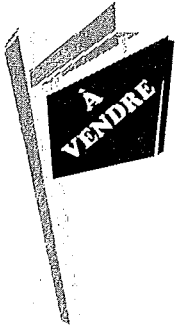


Dans ce numéro :

- ⊙ Mot du président ~ 1
- ⊙ Terrain de 2 hectares... ~ 2
- ⊙ Carnaval des neiges ~ 2
- ⊙ Une nouvelle vie...! ~ 3
- ⊙ Je patine, tu patines... ~ 4
- ⊙ Conte de Noël ~ 5 & 6



Terrain de deux hectares à vendre



Une parcelle de deux hectares des 70 hectares de terrain du domaine de la ferme Moore et des terrains publics avoisinants, propriétés de la CCN et de la ville de Gatineau, a été mise en vente en juin 2005. Cette annonce faisait suite à une longue saga qui durait depuis plus de treize ans.

Rappelons-nous qu'en 1972, la ville de Hull avait annoncé un projet de construction de 1 000 à 1 200 logements sur ces terrains. Grâce à l'opposition bien documentée de l'Association des propriétaires des Jardins Taché (maintenant l'Association des résidents des Jardins Taché ou ARJT), l'envergure du projet de construction a été diminuée de moitié. Cependant, dans les années qui suivirent, les projets de construction ne se réalisèrent pas. Seul, un bloc de terrains appartenant à la ville et situé du côté nord de la rue Gabriel-Lacasse fut mis en vente et acheté par le constructeur Bouladier dans les années 1990. Neuf maisons unifamiliales isolées y ont été érigées.

Le dossier des terrains de la ferme Moore reprit vie en 2001, un peu avant la fusion de la ville de Hull. Le nouveau conseiller du district de Val-Tétreau, Lawrence Cannon, accéda à une demande de l'ARJT de revoir le dossier de l'utilisation des terrains dans son entier, avec la collaboration de représentants de l'ARJT, de la ville et de la CCN. En parallèle, la nouvelle ville de Gatineau

commença à élaborer un schéma d'aménagement de son territoire et un nouveau plan d'urbanisme. De nouvelles notions apparurent alors, dont celle de la nécessité de la préservation de boisés urbains de valeur significative. C'est ainsi que la presque totalité des terrains du domaine de la ferme et les terrains publics avoisinants, où se situent deux de ces boisés, bénéficient maintenant d'une protection entérinée dans le plan d'urbanisme adopté en juin 2005. Seule une parcelle de deux hectares, en prolongement de la rue Gabriel-Lacasse, a été réservée à la construction domiciliaire mais dans un zonage moindre que celui initialement assigné. Cette modification du zonage a fait l'objet de la signature d'un registre en mars 2005, pour lequel 111 demandes étaient le nombre requis pour qu'un scrutin référendaire ait lieu. Or, seulement 19 personnes ont signé ce registre, de sorte que la ville a procédé à la réduction du zonage pour permettre la construction de 23 maisons unifamiliales isolées, et ce, dans le même esprit que les neuf maisons déjà construites sur le côté nord de la rue Gabriel-Lacasse. En juin, le terrain en question, d'une superficie de deux hectares, a été mis en vente. Un prix minimum, tenu secret, a été fixé pour la vente des terrains. Une offre conditionnelle a été retenue par la CCN et des négociations ont lieu entre le développeur et la ville de Gatineau. Aucune conclusion n'est cependant prévue avant le printemps 2006.

Françoise Houle

Carnaval des neiges

La deuxième édition du Carnaval des neiges de l'ARJT aura lieu le **samedi 25 février 2006** à la patinoire du quartier. Courses à patins, parties de hockey, chocolat chaud et musique seront au rendez-vous! Les détails seront communiqués en février.

Au plaisir de vous y voir!!!



Une nouvelle vie pour le domaine de la ferme Moore

La Commission de la capitale nationale (CCN) est heureuse de vous informer qu'à la suite de nombreux échanges avec les représentants de la région et des groupes d'intérêt, et compte tenu de l'état de détérioration des bâtiments, l'écurie et la grange du domaine de la ferme Moore ont fait l'objet d'une étude de conservation et sont sur le point d'être partiellement stabilisés.

Le domaine de la ferme Moore est situé sur le boulevard Alexandre-Taché, dans le secteur de Hull, à Gatineau. L'écurie et la grange, qui datent des années 1910 et sont reconnus pour leur valeur patrimoniale, sont représentatifs des domaines élégants que l'on retrouvait en périphérie des villes canadiennes vers la fin du XIXe et au début du XXe siècle.

Des travaux reliés à la protection, à la sécurité et à la préservation de l'écurie et de la grange seront effectués au cours des prochains mois. Ces travaux visent à stabiliser l'état des bâtiments, à éliminer les infiltrations d'eau et à renforcer les structures.

Les travaux de stabilisation et de réhabilitation se résument ainsi :

- Installation de nouvelles toitures, portes et fenêtres
- Réparation et consolidation des fondations, et drainage
- Réparation et renforcement de la structure
- Restauration, remplacement ou réparation des finis intérieurs et extérieurs ainsi que des boiseries
- Installation d'escaliers au 2e étage de l'écurie
- Raccordement des bâtiments aux systèmes municipaux (égouts et aqueducs)
- Système de protection contre les incendies
- Installation d'éclairage et de systèmes d'alarme contre les incendies et les intrusions

Les travaux se dérouleront par étape et se feront selon des horaires qui respectent les règlements municipaux, entre novembre 2005 et juin 2006. Le site ne sera pas accessible au public durant la période des travaux.

La CCN a également entrepris une étude historique de l'évolution du domaine de la ferme Moore. Cette étude aidera à connaître davantage certains aspects du passé du domaine et à mieux comprendre son évolution ainsi que celle de ses occupants au fil des ans.

Les études présentement en cours et le plan de secteur élaboré en 1993 serviront de base à la réflexion portant sur le rôle futur du domaine de la ferme Moore. Des consultations auprès de représentants des associations de résidents et des groupes d'intérêt contribueront également à déterminer une nouvelle vie pour le domaine de la ferme Moore.

Pour tout renseignement ou commentaire sur l'utilisation du domaine de la ferme Moore à l'avenir, nous vous invitons à communiquer avec la CCN au (613) 239-5555 ou à info@ncc-ccn.ca.



Mot du président (suite)

Finalement, j'aimerais remercier tous les gens qui ont participé à l'organisation des nombreuses activités qui ont pris part dans notre quartier durant la dernière année. Il s'agit principalement de notre fête hivernale de quartier, l'entretien de notre patinoire, les mardis classiques, le fameux pique-nique, la corvée de nettoyage des berges et des espaces verts, l'aménagement paysager du terre-plein de la rue Ste-Thérèse, la soirée d'information avec les deux candidats de la dernière élection municipale, etc. Et pour vous rassurer, l'ARJT compte bien en organiser autant en 2006.

J'en profite également pour remercier les membres sortants du CA, i.e. notre ancien président Jacques Lacasse, Marie Lebel-Racine et Jean-François Léger.

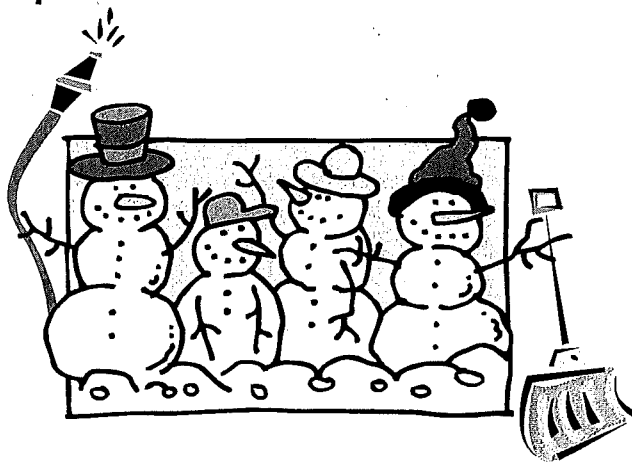
Je souhaite également la bienvenue aux nouveaux membres, en l'occurrence Yves Roy, François Brochu et Denis Sarrazin.

Je termine en félicitant Alain Pilon, notre nouveau conseiller municipal. Nous allons le contacter prochainement pour cibler les dossiers prioritaires qui ont trait au quartier.

Passez de joyeuses fêtes !

*Eric Sévigny
Président de l'AJRT*

**Je patine, tu patines, il arrose, nous patinons, vous patinez, ils arrosent...
pour une bonne cause!**



Comme par les années passées, je lance une invitation à tous et à toutes pour recruter pas moins de quatorze bénévoles pour voir à l'entretien régulier et minutieux de notre patinoire de quartier. Vos services ne seront requis qu'un soir par semaine entre 20 et 22 heures. Il arrive que des corvées de grattage soient organisées pendant les fins de semaine quand les précipitations sont importantes. Le reste du temps, un sous-contractant de la ville, mais surtout Normand Roberge, s'occupe de déblayer la patinoire au moyen d'un tracteur.

Votre implication aide à maximiser le temps d'utilisation de la patinoire par les gens du quartier. Allez impliquez-vous!

«Juste un p'tit deux (heures) pour changer le monde» (extrait d'une chanson du groupe *Les Respectables*).

Parce que rappelez-vous, il faut penser globalement mais agir localement n'est-ce pas?

Communiquez avec moi, **Pierre Larabie**, au 771-2484 ou plarabie@videotron.ca



Perdus, la nuit de Noël...

« Dis-moi donc, Joseph, où sommes-nous rendus ? » demande Marie, tout anxieuse. « Je ne me reconnais plus, il fait de plus en plus froid et même la végétation n'est plus la même que d'habitude. Es-tu bien certain de savoir où aller? Peut-être que tu pourrais demander la direction à emprunter ? »

De son ton le plus calme, Joseph rassure Marie : « Tu vas voir, ma douce, nous serons bientôt rendus. J'ai entendu parler de ce lieu, très loin de chez nous, il est vrai, mais qui vaut le déplacement. Nous y serons sous peu, c'est promis. Et l'enfant y sera en sécurité. »

Et ils marchent encore, Marie sur le dos de l'âne, Joseph tenant la bride et guidant la bête en suivant les étoiles et se faufilant au travers de grands pins blancs, de bouleaux et d'érables. Une chouette rayée les salue au passage, hoouu-ahh...

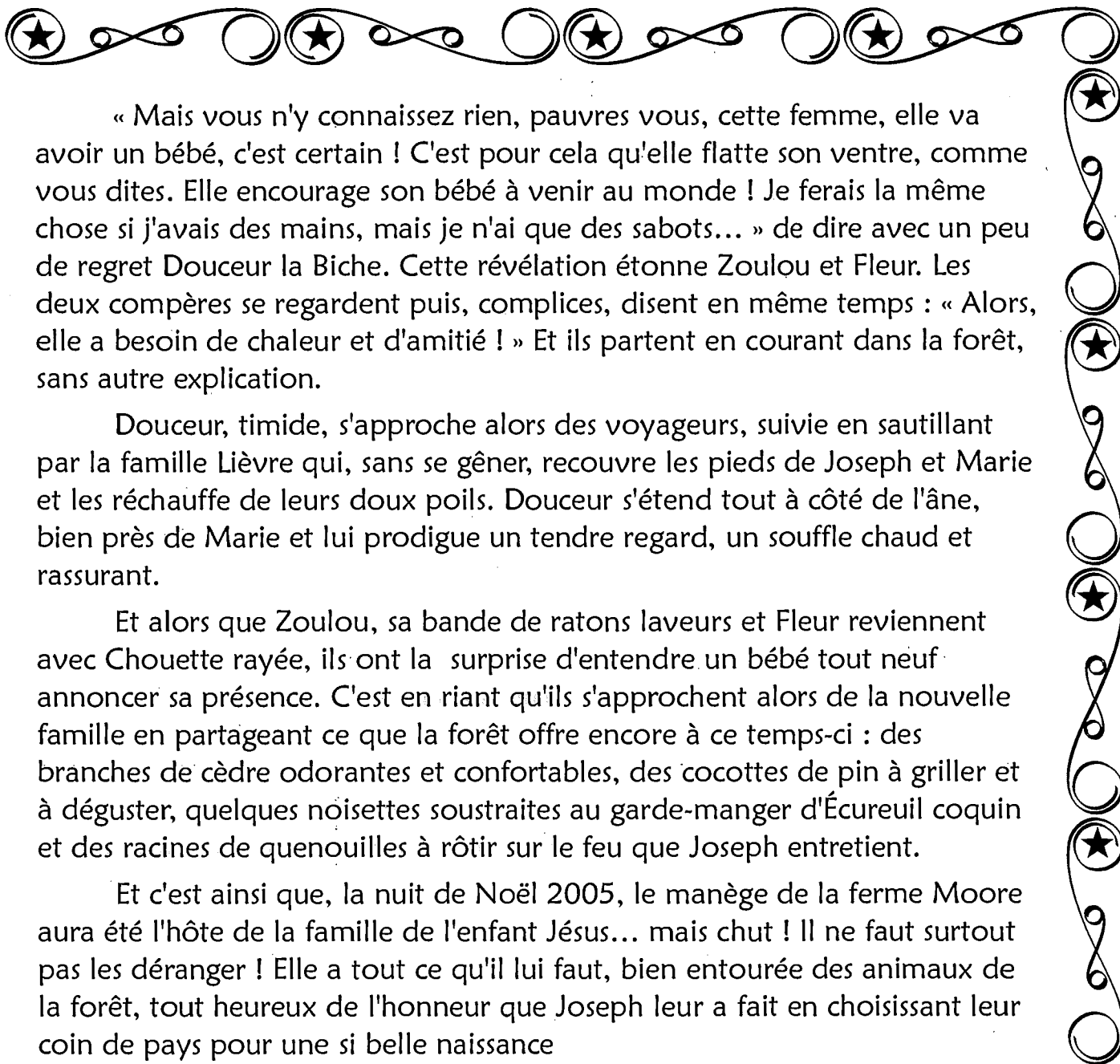
Mais dans leur hâte d'arriver, ils ne se rendent pas compte que des êtres les suivent, en silence...

« Regarde, Marie, c'est la clairière, et là, le bâtiment qu'on m'a suggéré alors que toutes les auberges affichaient « complet » s'écrie Joseph, tout content de pouvoir enfin rassurer son épouse. « Allez, viens l'âne, approche sans peur. Regarde, ces belles vieilles planches vont te protéger du froid et le sable du sol sera doux pour tes sabots. »

Il aide Marie à descendre de l'âne et à s'installer, bien emmitouflée dans de chaudes couvertures, dans le coin le mieux protégé du vent.

Cependant, dehors, plusieurs paires d'yeux les observent attentivement, médusés par ces personnes qui, à leur apparence, viennent d'ailleurs. Même qu'on les croirait sortis d'un conte des Mille et une nuits ! Zoulou, chef de bande des ratons laveurs, chuchote à son compère : « As-tu vu leurs vêtements ? Même l'homme porte une robe ! Et elle, on dirait qu'elle a mal au ventre, elle le flatte tout le temps ! » « Oui », répond Fleur Moufette, « et leur animal ressemble à un cheval mais pas tout à fait. Je n'en ai pas vu de ce genre par ici, pas même aux beaux jours de cette ferme. »

➔➔➔ page 6



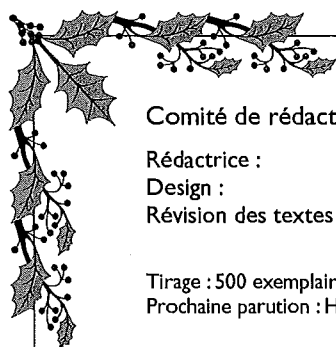
« Mais vous n'y connaissez rien, pauvres vous, cette femme, elle va avoir un bébé, c'est certain ! C'est pour cela qu'elle flatte son ventre, comme vous dites. Elle encourage son bébé à venir au monde ! Je ferais la même chose si j'avais des mains, mais je n'ai que des sabots... » de dire avec un peu de regret Douceur la Biche. Cette révélation étonne Zoulou et Fleur. Les deux compères se regardent puis, complices, disent en même temps : « Alors, elle a besoin de chaleur et d'amitié ! » Et ils partent en courant dans la forêt, sans autre explication.

Douceur, timide, s'approche alors des voyageurs, suivie en sautillant par la famille Lièvre qui, sans se gêner, recouvre les pieds de Joseph et Marie et les réchauffe de leurs doux poils. Douceur s'étend tout à côté de l'âne, bien près de Marie et lui prodigue un tendre regard, un souffle chaud et rassurant.

Et alors que Zoulou, sa bande de rats laveurs et Fleur reviennent avec Chouette rayée, ils ont la surprise d'entendre un bébé tout neuf annoncer sa présence. C'est en riant qu'ils s'approchent alors de la nouvelle famille en partageant ce que la forêt offre encore à ce temps-ci : des branches de cèdre odorantes et confortables, des cocottes de pin à griller et à déguster, quelques noix soustraites au garde-manger d'Écureuil coquin et des racines de quenouilles à rôtir sur le feu que Joseph entretient.

Et c'est ainsi que, la nuit de Noël 2005, le manège de la ferme Moore aura été l'hôte de la famille de l'enfant Jésus... mais chut ! Il ne faut surtout pas les déranger ! Elle a tout ce qu'il lui faut, bien entourée des animaux de la forêt, tout heureux de l'honneur que Joseph leur a fait en choisissant leur coin de pays pour une si belle naissance

Marie Gérin



Comité de rédaction du *Bulletin*

Rédactrice : Julie Pelletier
Design : Marie Guttadauria
Révision des textes : Claude Grondin

Tirage : 500 exemplaires
Prochaine parution : Hiver 2006

Un service de révision de texte est offert aux auteurs

Le conseil de l'Association des résidents
des Jardins Taché 2005-2006

Eric Sévigny (président)	772-6879
Françoise Houle (secrétaire)	778-3815
Luc Fugère (trésorier)	778-6611
Julie Pelletier (rédactrice)	772-8501
François Brochu (directeur)	771-6452
Annie Drzymala (directrice)	773-2019
André Gagnon (directeur)	770-8404
Yves Roy (directeur)	595-5167
Daniel Sarrazin (directeur)	771-1732

